



Assemblée générale.

L'assemblée générale du 3 mars 2008 à été marquée, entre autres, par la présentation des projets d'investissements du MYCL. Pour faire face à la nouvelle réglementation sur les permis de navigation, le MYCL à lancé les projets suivants :

- ❖ Achat d'un second bateau école pour pouvoir accomplir les leçons de navigation pratique qui seront désormais obligatoires.
- ❖ Installation d'un ponton d'amarrage à proximité de l'écluse de Stadbredimus pour éviter les longs trajets pendant les cours de navigation.
- ❖ Acquisition d'un local de stockage à proximité de l'emplacement du ponton pour entreposer le matériel et les archives du club.

L'évolution du nombre des membres au MYCL est très positive avec plus de 220 membres et de nouvelles candidatures pour participer au travail du comité.

La situation financière du MYCL est également excellente, ce qui à permis entre autres d'entamer les investissements importants.





Assemblée générale.

Le MYCL à tenue également à accomplir un rôle social, vu que nous sommes une asbl. Pour cette raison c'est avec un grand plaisir que le MYCL à remis un chèque de 5000€ au SOS KANNERDUERF de Mersch.

